# GEAY

# ENTRE CHARENTE ET BRUANT

*Bulletin communal d'information n°58 Janvier 2018*

***La Mouche de Saint-Savinien*** est une A.A.P.P.M.A., c'est-à-dire une Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. Une A.A.P.P.M.A. a pour mission la protection des milieux aquatiques, et la promotion du loisir pêche. *La Mouche* gère donc des populations piscicoles (truites, black-bass, sandres, etc.) sur ses différents baux de pêche, restaure et entretient les milieux aquatiques de son territoire (Charenton, Bramerit), et fait connaître ses actions à travers différentes manifestations départementales.

Fondée à Saint-Savinien en 1909, son territoire s'étend sur 16 communes, de Saint-Hilaire de Villefranche à Saint-Porchaire, en passant par Geay. Ainsi donc, les zones aquatiques de votre commune sont sous notre gestion. Prendre votre carte de pêche au sein de notre association nous permet d'assurer financièrement sur votre commune les actions décrites plus haut. Pour prendre sa carte à *la Mouche*, rendez-vous sur internet (cartedepeche.fr), ou chez nos dépositaires l'Office de Tourisme de Saint-Savinien et Gamm Vert Saint-Savinien.

Parmi les actions marquantes de cette année, nous avons procédé à des sorties nature avec une classe de CM2 de Saint-Savinien, des entretiens de milieux, ou encore une balade le long du Charenton agrémentée d'ateliers pêche et découverte des milieux aquatiques. Face au succès de ce genre de manifestations, et si certains Gexois sont familiers du GR360 le long du Bruant, nous serions heureux de développer avec eux un projet de randonnée pour faire découvrir ce merveilleux écosystème. N'hésitez pas à prendre contact avec notre association, et à vous rendre à notre assemblée générale, le vendredi du 1er weekend de mars.

**Où pêcher sur la commune de Geay :** 2 possibilités s'offrent à vous ! Le Bruant, difficile d'accès sur la plupart de son parcours et traversant le château de la Roche-Courbon, est néanmoins un spot de pêche intéressant pour le petit blanc. On raconte même que de la truite fario sauvage y serait encore présente... Ce petit ruisseau qui même en été coule abondamment, est parfaitement préservé d'un point de vue naturel, et sa balade le long du GR360 vaut le détour ! Le second spot de pêche de la commune, le canal d'amenée de Geay aussi appelé canal de l'UNIMA (du nom de l'organisme qui le gère) est un canal de près de 4 kilomètres de long, construit dans le but d'irriguer les marais et d'apporter de l'eau à l'usine de traitement de Saint-Hyppolite. Le poisson blanc y est abondant, et côté carnassiers, black-bass et sandres sont rois. Nous constatons d'ailleurs un retour de ce dernier sur le canal, n'hésitez pas à nous transmettre les résultats de vos sorties pêche !

Plus d'infos : mouchesaintsavinien.org, toute l'actu : facebook.com/mouchesaintsavinien

Le Président de l'AAPPMA : Pierre-Alain PY 06 84 08 46 46

---

# Comité des fêtes de GEAY

Le déjeuner dansant du 22 octobre a connu son succès habituel avec un nouvel orchestre « Nicolas Flaurent ».

Ce fût l'occasion d'honorer Mme Auger Paulette, pour son dévouement et son optimisme sans faille, à côté de Claude son mari, au service du Comité des fêtes pendant de nombreuses années en tant que présidente.

L'assemblée générale est prévue **le 30 janvier 2018 à 20 h 30** à la salle des associations. Voici les dates des manifestations de l'année 2018 :

| | |
|---|---|
| **Brocante** | **le 29 avril** |
| **Méchoui** | **le 27 mai** |
| **Fête du village** | **le 25 août** |
| **Déjeuner dansant** | **le 21 octobre** |

Toute l'équipe du comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2018